

LA BOULANGERIE DE MIQUELON

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4, rue des Pommes-des-Prés
97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
752 985 283 00015 RCS SAINT-PIERRE



Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2019, il résulte que :

- Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 6 juin 2019 et sa mise en liquidation amiable.
- L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Mme Marie-Alice CHENU, demeurant 6 rue du-Père-Vauloup - 97500 Miquelon avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
- Le siège de la liquidation est fixé au 6, rue du Père-Vauloup - 97500 Miquelon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, ainsi que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Saint-Pierre.

Pour avis

